



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: LA 41 TR/230

Le Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux Représentants permanents des États Membres auprès de l'Organisation et aux conseillers juridiques du système des Nations Unies et a l'honneur de leur transmettre l'information suivante concernant la publication "Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général: État au 31 décembre 2002".

- Conformément à l'engagement pris par le Secrétaire général dans son Rapport du Millénaire pour mettre en valeur les principes de droit dans les relations internationales et promouvoir une plus grande dissémination et appréciation du droit international et aux mesures énumérées dans le plan d'action "Une ère d'application du droit international" approuvé par lui, la Section des traités du Bureau des affaires juridiques a mis sur CD-Rom la publication annuelle "Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général : État au 31 décembre 2002". Le CD-Rom contient un mécanisme de recherche complexe et une connexion à la version électronique disponible sur l'Internet laquelle est mise à jour quotidiennement. L'accès à la version électronique disponible sur l'Internet continuera à être effectué en faisant usage du nom de l'utilisateur et du mot de passe.
- Outre la facilité d'accès aux dernières informations relatives à plus de 500 traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général, la version en CD-Rom peut épargner des frais associés à la publication sur papier et des difficultés logistiques inhérentes à la reproduction et à la distribution.
- Aux fins de perfectionner le CD-Rom, la Section des traités du Bureau des affaires juridiques serait reconnaissante de recevoir vos commentaires et suggestions. Ceux-ci peuvent être soumis par courrier électronique à [treaty@un.org](mailto:treaty@un.org) ou par facsimilé au (212) 963 3693

Le Conseiller juridique saisit cette opportunité pour renouveler aux Représentants permanents des États Membres auprès de l'Organisation et aux conseillers juridiques du système des Nations Unies l'assurance de sa meilleure considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Am. [unclear]".

10 avril 2003